

# Réunion Réseau Salariat Auvergne – 6 juillet 2016

## Compte-rendu

Présent-e-s : Gérard B., Franck L., Lidia L., Jean-Michel V., Walter V.

Excusé-e-s : Catherine C., Odile C., Julien P., Dany R., Patrick U.

**Plan** : Annonces – Discussions – Annexe

**Annonces** : voir le détail dans le document joint « agenda.pdf »

- La Belle Rouge : **29-31 juillet** à Saint-Amand-Roche-Savine.
- Estivales de Réseau Salariat (pour les adhérents) : **12-15 août** à Saint-Martin la Méanne, près d'Argentat.
- Prochaine réunion RS : **7 septembre** (bar Le Chapelier Toqué, 2 place Saint-Pierre à Clermont-Ferrand)
- avant-première du film « La Sociale » en **septembre** au Rio à Clermont-Ferrand.

### Informations :

- sondage mis en ligne par RS national. Titre = « Consultation sur la présentation des thèses de Réseau Salariat : quelles sont les réactions fréquentes ? » (<https://poll.reseau-salariat.info>)
- brochure « Caisses d'investissement et monnaie » : à paraître bientôt.
- Discussion sur le forum de RS (section Groupes thématiques / « Caisses d'investissement ») : « Fédérer un réseau d'entreprises pour une expérimentation »

### Discussions :

Comment appliquer certains principes de RS dans la société actuelle ?

- **Appliquer le salaire à vie à des situations réelles**

**Première piste** : créer des caisses de mutualisation.

Par exemple, une auberge pourrait s'associer à un réseau d'auberges pour mutualiser les bénéfices. Mais l'idéal est de l'inscrire dans un réseau économique local diversifié (quelques commerces, quelques entreprises, etc.), seule garantie d'une mutualisation suffisamment solide. C'est le principe de construire des caisses de mutualisation d'une part de la VA, même de façon modeste, qui constitue un tremplin vers les idées de RS.

Cette idée d'expérimentation de RS est discutée sur le forum (voir « Informations » ci-dessus), sera peut-être discutée sous la forme d'un atelier lors des Estivales (le dimanche), et fera probablement l'objet d'un débat spécifique sur plusieurs jours, lors de la formation qui a lieu traditionnellement en novembre.

De tels réseaux économiques locaux sont déjà expérimentés, sous diverses formes. Il serait intéressant de les étudier. Par ailleurs, certains sont adossés à une monnaie locale (voir ci-dessous « Les monnaies locales et RS : thème à développer ? »).

**Deuxième piste** : inciter les retraités, pour ceux qui le souhaitent bien entendu, à travailler dans des entreprises marchandes et non pas seulement dans des associations, des organismes de services, des institutions politiques, etc.

Bernard Friot donne l'exemple depuis peu. Il a construit une conférence gesticulée, avec l'aide de Frank Lepage (titre : « À quoi je dis oui ». Vidéo en page d'accueil de <http://www.reseau-salarial.info>), dans le cadre de la compagnie L'Ardeur, qui facture ses interventions à des collectivités. Ainsi, Bernard travaille dans un cadre marchand, mais ne reçoit pas son salaire de l'entreprise pour laquelle il travaille. Son salaire est socialisé (il s'appelle « pension de retraite » dans les institutions actuelles).

Nous devrions inciter un maximum de retraités à faire de même, c'est-à-dire à travailler dans des entreprises marchandes, s'ils le souhaitent. Survendrait alors, inévitablement, la réaction « ces retraités vont piquer des emplois aux jeunes ! ». Cela lancerait alors le débat, par lequel nous pourrions militer pour une autre idée du travail. Dans la plupart des situations concrètes, nous pourrions démontrer que le travail supplémentaire fait par le retraité permet de créer davantage de VA, et n'interférerait pas avec l'embauche de jeunes. Au contraire.

Seul le travail-emploi génère l'idée que tout travailleur prend la place d'un autre. La logique du travail débarrassé de l'emploi, elle, ne configure pas la quantité de travail comme un gâteau à se partager.

(cf. <https://blogs.mediapart.fr/flebas/blog/200616/le-salaire-vie-meme-pour-les-nuls-chapitre-iii>)

- **Les monnaies locales et RS : thème à développer ?**

Pour le moment, les monnaies locales n'ont pas les faveurs des fondateurs de RS, pour plusieurs raisons :

- le mécanisme de la cotisation fonctionne actuellement à l'échelle nationale, avec une seule monnaie,
- certains promoteurs des monnaies locales s'inscrivent dans des logiques de concurrence entre territoires (ex : Gérard Collomb à Lyon),
- cela peut disperser les efforts à fournir pour se réappropriier la monnaie nationale.

Pour autant, le débat n'est pas clos, et il serait intéressant que le groupe local Auvergne fasse un travail de fond sur ces questions. En effet, il y a des intérêts manifestes à penser une économie nationale comme étant composée de plusieurs monnaies, plus ou moins locales. Et ce principe n'interfère pas, a priori, avec le développement des institutions nécessaires au « statut politique du producteur ». Les expériences avec la Doume pourraient alimenter un travail empirique et théorique très utile à RS.

## Annexe : texte introductif

Le capitalisme cherche à nous faire croire que ceux qui vivent du travail peuvent espérer, au mieux, un meilleur partage face à ceux qui vivent du capital. Selon la célèbre formule de Margaret Thatcher : « il n'y a pas d'alternative ». Ceci est une gigantesque duperie. En réalité, si le capitalisme est si puissant aujourd'hui, ce n'est pas tant parce qu'il parvient à prélever une (grande) part de *la* valeur produite, c'est bien davantage parce qu'il impose *sa* propre définition de ce qui *vaut*. Autrement dit, **le capitalisme restera puissant tant qu'il continuera à imposer sa définition du travail.**

Pour le capitalisme, le travail ne vaut que s'il permet de valoriser un capital, c'est-à-dire dans le cadre d'un emploi. Cette définition est imposée par les actionnaires, les rentiers et les prêteurs. Pour tous les autres, le travail est, ou devrait être, une activité qui permet de se réaliser, de trouver une place dans la société, de se sentir utile. **Emploi et travail ont des finalités complètement différentes.**

Tout le monde aspire à exercer un travail, mais les entreprises ne proposent que des emplois. Il en découle toute une série de souffrances : perte de sens, division extrême des tâches, découragement, conflit, dépression. Les victimes ont bien souvent cette formule : « on m'empêche de faire correctement mon travail ».

Ce sont les détenteurs de capitaux qui dictent aux entreprises ce qu'elles doivent faire et donc quels emplois elles doivent proposer. Il en découle des décisions aux conséquences catastrophiques : délocalisations, course à la croissance, désastres écologiques, creusement des inégalités, problèmes de santé publique, etc.

Pourtant, des millions de travailleurs, depuis 70 ans, font la démonstration que **le travail peut échapper à la définition capitaliste**. Ces travailleurs produisent déjà un tiers du PIB sans valoriser aucun capital. **Ils échappent au marché de l'emploi et donc au chômage**. Ils sont médecins hospitaliers, médecins libéraux, infirmiers, enseignants, gestionnaires, secrétaires, etc. Leur salaire est issu des cotisations sociales et de l'impôt. Pourtant, **ils produisent eux-mêmes la valeur économique qui les rémunère**, sans perte et sans subir la loi des détenteurs de capitaux.

Ce principe pourrait s'étendre à tous les travailleurs. Aucun obstacle économique ne s'y oppose. Il ne faut pas céder au chantage des capitalistes, qui prétendent détenir les clefs de l'investissement. **Nous pouvons maîtriser l'investissement des entreprises sans actionnaire et sans prêteur**. Une caisse d'investissement alimentée par des cotisations pourrait organiser l'investissement, public comme privé, en fonction d'objectifs définis démocratiquement, par subventions et sans passer par le crédit.

Ceci implique de passer de la propriété lucrative à la **propriété d'usage des entreprises**, et du marché de l'emploi au salaire socialisé. En développant ce que vivent déjà des millions de travailleurs dans la fonction publique, nous pouvons nous substituer aux capitalistes dans tous les domaines économiques, y compris dans les entreprises privées. Nous sommes capables d'organiser nous-mêmes la production, au sein des collectifs de travail, à travers un statut de copropriété d'usage de l'entreprise.

Nous sommes aussi capables d'organiser une distribution salariale au service d'une définition du travail souhaitée par tous les travailleurs. Chaque être humain cherche à obtenir une juste reconnaissance, sociale et salariale, pour son travail. **Il n'est pas nécessaire de menacer les travailleurs de chômage ou de leur faire miroiter des salaires extraordinaires. Il suffit de leur rendre la maîtrise de leur travail et de leur octroyer un salaire qui leur est attaché, à vie.**

**Ce salaire à vie progresserait avec la qualification, et donc aussi avec l'expérience telle que validée par les collectifs de travail.** Cette organisation du travail suffirait à garantir le bon fonctionnement de la société, c'est-à-dire que les médecins assureraient les soins suffisants, les agriculteurs produiraient suffisamment de nourriture, les ouvriers fabriqueraient toutes les marchandises dont nous avons besoin, les ingénieurs amélioreraient les procédés industriels, les chercheurs ouvriraient des pistes nouvelles, etc.

Le salaire à vie libèrerait le travail du carcan capitaliste mais, bien entendu, il ne s'agirait pas que chaque travailleur décide seul de sa contribution à l'entreprise. **Chacun doit assumer sa responsabilité au sein de son collectif de travail, avec des droits mais aussi des devoirs** : le droit de participer aux décisions de l'entreprise, en tant que copropriétaire, mais le devoir de suivre les règles édictées par le collectif. Élire la direction, mais suivre ses directives. Contribuer à déterminer les jours et les heures de travail, mais respecter ensuite les horaires et le calendrier.

Dans une telle dynamique, l'entrepreneur pourrait se consacrer entièrement à ce qui l'intéresse : organiser le collectif et gérer l'entreprise. Il serait libéré du tracasserie des salaires et des conflits qui en découlent, il ne serait plus employeur. Ainsi, ce serait le collectif qui déciderait des recrutements et des licenciements, pour le bien de l'entreprise et sans drame : **celui qui est recruté arrive avec son salaire, celui qui quitte l'entreprise part avec son salaire.**

Ce serait aussi le collectif qui définirait la durée de travail de chacun, en tenant compte des contraintes de l'entreprise, de celles des travailleurs et des accords collectifs (dans les limites du droit). En effet, **le salaire serait totalement déconnecté du « temps de travail »**, qui est une unité de mesure économiquement inepte, socialement aliénante et fondamentalement capitaliste.

Une société ainsi organisée autour d'une nouvelle définition du travail, avec le salaire socialisé et à vie, redistribuerait ce qui est aujourd'hui capté par les capitalistes, libèrerait des énergies colossales et, dans le même temps, ferait disparaître les organisations du travail inutiles, dénuées de sens, polluantes, contre-productives, qui distribuent actuellement des salaires sans créer de valeur économique ou en en détruisant.